

2.01 Création et adhésion au syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat- Côte d'Albâtre

Intervention de Séverine BOTTE

Comme nous l'avons exprimé à chaque étape de ce processus de classement en Grand site d'Étretat et de la côte d'Albâtre engagé en 2013, nous soutiendrons cette délibération, n'ayant qu'une seule réserve à formuler sur la composition et le financement du Syndicat Mixte en charge de sa gestion.

C'est toujours la même réserve étonnée quant à l'absence de la Région dont la compétence touristique n'est pourtant plus à démontrer.

Je sais, vous allez encore me répondre que la Région prend sa part dans les investissements dédiés au Grand Site, mais ce n'est pas la question que je ne cesse de vous poser.

Pourquoi la Région Normandie n'est pas membre de ce syndicat mixte en prenant sa part dans son financement ?

Et si elle finance en effet les investissements, raison plus pour qu'elle soit à nos côtés dans ce Syndicat Mixte.

C'est bien la Région, et non le Département du Calvados ou celui de la Manche qui porte et finance la structure porteuse pour l'inscription des plages du Débarquement au Patrimoine Mondial ?

C'est aussi la Région, le Président de Région en personne, qui préside et co-finance le Syndicat mixte de la Baie du Mont-Saint-Michel pour notamment piloter la démarche Grand Site de la baie ?

Alors quoi, la Région discriminerait la hauteur de son engagement en fonction des projets et des grands sites Normands ?